

Ja uevx nm doimf snr ce bassier poms nme hevre ! *

La dyslexie est le trouble de l'apprentissage de la lecture. Il ne disparaît pas à la sortie des études et les difficultés qu'il entraîne perdurent tout au long de la vie professionnelle : lire à haute voix, prendre des notes, rédiger un mail, respecter le temps imparti pour une tâche... **Faire reconnaître sa dyslexie comme une situation de handicap permet de bénéficier d'outils et d'aménagements pour faciliter le quotidien.**

* Texte altéré par le mélange des lettres visuellement proches, ce qui rend la lecture difficile pour une personne dyslexique. « Je veux un point sur ce dossier dans une heure ! »

*Des solutions existent pour concilier
les troubles dys et l'emploi.
parlons-en !*

Une production réalisée à l'occasion de la journée nationale des DYS le 10 octobre dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph